

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 6 NOVEMBRE 2018**

Membres absents et remplacés	: 3	
Membres absents et excusés	: 4	
Membres absents	: 1	
Nombre de membres présents	: 28	<b><u>Quorum : 15</u></b>
Membres invités, à titre consultatif	: 1	

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption de l'ordre du jour du conseil d'administration n°1
2. Présentation du PV du CA du 2 juillet 2018
3. Présentation de la rentrée
4. Installation des conseils, comités et commissions pour l'année scolaire 2018-2019 (pour la désignation des membres de la Commission Permanente et du Conseil de discipline la présence des titulaires et des suppléants est obligatoire)

**LYCEE LOUIS BARTHOU**

5. Projet d'établissement
  - 5.1. Voyage en Grèce
  - 5.2. Voyage de séjour Euro Anglais DNL 2de HG en avril 2019 en Irlande
  - 5.3. Convention de stage ABIBAC : séquence d'observation en entreprises allemandes
  - 5.4. Projets CVL
6. Conventions
  - 6.1. Convention d'adhésion EDUCADO 2018-2019
  - 6.2. Conventions Grandes Ecoles
  - 6.3. Convention avec l'Aéroclub du Béarn
7. Budget 2018
  - 7.1. Signature donnée au chef d'établissement de valider toute convention à caractère pédagogique, sans incidence financière et mise à disposition de locaux dans le respect du principe de spécialité qui prévaut pour les EPLE, année scolaire 2018-2019
  - 7.2. Modalités fixant le tarif du remplacement et/ou de compensation d'un bien mobilier ou immobilier dégradé volontairement pour l'exercice budgétaire 2019
  - 7.3. Règlement du fonctionnement du service de restauration pour l'exercice 2019
  - 7.4. Annulation du voyage à Séville
  - 7.5. Annulation de l'échange à Burglengenfeld
  - 7.6. DBM : prélèvement sur le fonds de roulement

**GRETA SUD AQUITAINE**

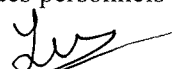
8. RH
  - 8.1. Recrutement de droit public – régularisation 2018 : autorisation de recruter et de renouveler des contrats de travail

**N° et nature des questions traitées :**  
**I CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**II AFFAIRES FINANCIERES**  
**III PERSONNEL**


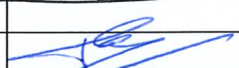

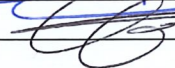
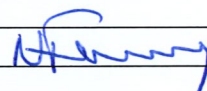

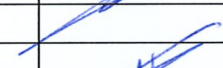
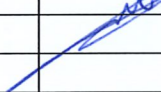
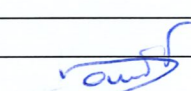
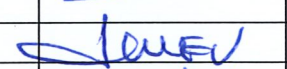

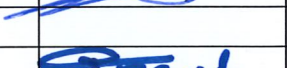

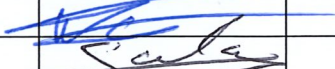
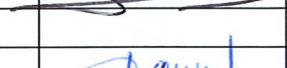
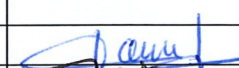


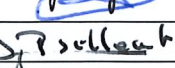

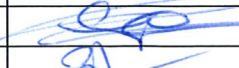

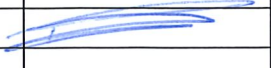

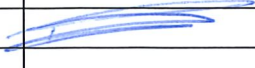

Présidence : M. Eric ROTTIER  
Proviseur


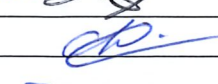

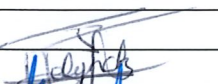
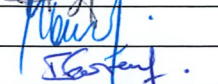
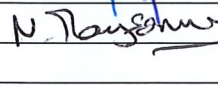
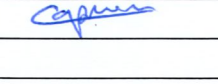
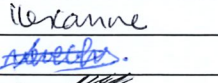
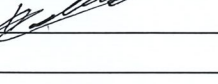
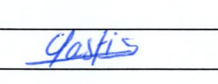
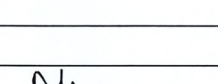
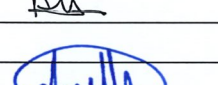







Secrétaire : Monsieur François SEIMBILLE  
Représentant des personnels d'enseignement et  
d'éducation



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mardi 06 novembre 2018 à 18h00**

MEMBRES	Présents	Excusés
<b><u>Président</u></b>		
M. ROTTIER Eric, Proviseur		
<b><u>Membres de l'Administration</u></b>		
M. GIRAUD Patrick, Proviseur-Adjoint		
M. TSJOEN Jean-Marc, Gestionnaire-Agent comptable		
M. GUILHAUMAUD Christophe, C.P.E.		
<b><u>Représentant de la Collectivité de Rattachement</u></b>		
Mme ESPAGNAC Frédérique		X
M. CHERET Pierre		X
<b><u>Suppléants</u></b>		
Mme FRANCO Natalie		
Mme DUTARET-BORDAGARAY Claire		
<b><u>Représentants de la Commune – Siège/ Communauté d'agglomération</u></b>		
Mme JOHNSON LE LOHER Clarisse		
Mme LESAGE Françoise		
M. SAUBATTE Eric → remplacé M. DANAN Gilbert		
<b><u>Suppléants</u></b>		
Mme CASTERA Anne		
M. MAISON Jean-François		
<b><u>Personnalités qualifiées</u></b>		
M. BOURDAT Marc		
<b><u>Représentants des personnels ATSS/ATTEE</u></b>		
Mme ERTAURAN VERITE Marianne		
M. COUVREUR Xavier		
Mme DROGON Cindy		
<b><u>Suppléants</u></b>		
Mme REVEL Céline		
M. WOJCIECHOWSKI Pascal		
M. DA COSTA Stéphane		
<b><u>Représentants des personnels d'Enseignement et d'Education</u></b>		
M. BRUNEAU Laurent / Mme Ferreira (sup.)		X
M. REDER Alain		
M. SEIMBILLE François		
Mme JARRY Catherine		
Mme ETCHANCHU Corinne		
Mme PUIZILLOUT Anne Marie		
M. BELLOCQ Thierry		
<b><u>Suppléants</u></b>		
Mme PECUNIA Eva		
Mme ZERONIAN Brigitte		
M. CHARIGNON Cyril		
Mme FERREIRA Sandrine		
Mme DUBROCA Véronique		
Mme RIOU Sandrine		X
Mme PETUYA Valérie		

<u>Représentants des parents d'élèves</u>		
M. DE NODREST Stéphane FCPE		
M. PUCHEU Philippe FCPE		
M. MARTINEZ Fabrice FCPE		
Mme BOROCCO Isabelle PEEP		
M. GOBERT Baudouin BPE	B. Gobert →	
<u>Suppléants</u>		
M. ESTAVOYER François FCPE		
Mme HELYNCK Stéphanie FCPE		
Mme BLANCHI-OLIVARES Sandra FCPE		
Mme FARRENG Isabelle PEEP		
Mme MAYSONNAVE Nathalie BPE		
<u>Représentants des élèves</u>		
M. LAPRUN Léon		
M. JAUREGUIBERRY Léo		
Mme LESCANNE Léonie		
M. IMMERECHTS Lilah		
M. DELCROIX Victor		
<u>Suppléants</u>		
Mme LEPERE Sophie		
Mme LASSALLE ASTIS Clémence		
Mme LOUET Jeanne		
M. PEREZ ESCOFET Baptiste		
M. BOTTON Léonard		
<u>Personnalités qualifiées à titre consultatif</u>		
M. BUSUTTIL Antoine		

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 06 NOVEMBRE 2018

**I – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**I – 1**

Monsieur le Proviseur ouvre les travaux préalables à la première séance du Conseil d'Administration.

Les titulaires élus ou nommés se présentent et Monsieur le Proviseur informe le Conseil d'Administration qu'il manque une personnalité qualifiée, la personne choisie n'ayant pas été désignée.

Le Conseil d'Administration est donc constitué de 29 personnes à ce jour.

Début de la séance à 18h28.

**Désignation d'un secrétaire de séance et adoption de l'ordre du jour du Conseil d'Administration n°1**

Les représentants des personnels d'enseignement se proposent pour faire le PV de ce premier Conseil d'Administration et l'ordre du jour proposé par Monsieur le Proviseur est adopté avec en complément une question diverse posée par les représentants du personnel non enseignant.

**Présentation du PV du Conseil d'Administration du 02 juillet 2018**

Vote :          Pour : 28          Contre : 0          Abstention : 0 = Accord à l'unanimité

**Présentation de la rentrée**

Monsieur le Proviseur souligne une rentrée sans difficulté majeure puisque tous les cours sont assurés. Mais il déplore une faiblesse des effectifs dans les formations sélectives comme la section Abibac (15 élèves pour 20 places) ou les CPGE (220 étudiants pour 288 places) et une instabilité des effectifs en seconde (départs, arrivées ou changements de classes). Il semble aussi que le nombre d'élèves en difficultés en seconde ou en première année de CPGE augmente peut être en rapport avec des difficultés à s'orienter.

**Installation des différentes commissions**

Il est proposé que la composition de la commission fonds social soit fixée au Conseil d'Administration suivant avec une présentation des nouvelles dispositions.

Les différentes instances du lycée sont installées pour l'année scolaire 2018-2019 (voir tableau annexé).

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration réuni le 6 novembre 2018 a élu les titulaires de la Commission d'Appel d'Offre.

Vote :          Pour : 28          Contre : 0          Abstention    0 = Accord à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 06 NOVEMBRE 2018

II – AFFAIRES FINANCIERES

II – 1

**LYCEE LOUIS BARTHOUS**

**Voyage en Grèce**

Il s'agit d'un voyage à Athènes en janvier 2019 qui concerne les élèves hellénistes ou latinistes des classes de première, terminale et éventuellement de Lettres Supérieures si il y a des désistements. 60 élèves sont actuellement inscrits.

Les représentants des parents FCPE font remarquer que l'établissement ne contribue pas pour les élèves au budget de ce type de voyage facultatif ce qui accentue les risques de discrimination sociale.

L'administration en convient mais précise que la Région peut apporter des subventions.

De plus les élèves peuvent chercher des fonds supplémentaires par l'intermédiaire de la MDL (vente de gâteaux par exemple).

La contribution de 520 euros maximum par élève est adoptée.

Sur le rapport du chef d'établissement, le Conseil d'Administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Athènes Grèce :

**Vote :            Pour    25                    Contre :                    Abstention :    3**

**Voyage en Irlande**

Il s'agit d'un voyage à Cork du 7 au 13 Avril concernant des élèves de seconde en Euro Anglais. 53 élèves sont inscrits pour l'instant. La contribution maximum de 450 euros est adoptée.

Sur le rapport du chef d'établissement, le Conseil d'Administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Dublin Irlande :

**Vote :            Pour    25                    Contre :                    Abstention :    3**

**Convention de stage ABIBAC**

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration donne l'autorisation de signer la convention à caractère pédagogique, sans incidence financière, dans le cadre de l'échange avec les élèves de LIMBURG, accueil de l'échange en novembre 2018, retour de l'échange en Allemagne en avril 2019.

**Vote :            Pour    28                    Contre : 0                    Abstention : 0 = Accord à l'unanimité**

**Projet CVL**

Les représentants des élèves exposent les projets débattus au CVL :

- reconduction de la semaine de la culture du 11 au 15 Février avec 2 ou 3 conférences et une scène ouverte. Le financement se ferait avec le reliquat de l'année dernière (400 euros) et une subvention (600 euros)
- reconduction des 2 journées à thème
- conduite d'une réflexion des lycéens eux mêmes sur les buts de l'AP et de l'Orientation

Le Conseil d'Administration n'est pas amené à voter sur ces projets ce soir (trop tôt).

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 06 NOVEMBRE 2018

**II – AFFAIRES FINANCIERES**

**II – 2**

**Convention d'adhésion EDUCADO**

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration donne l'autorisation de signer la convention EDUCADO pour l'année civile 2019.

**Vote :          Pour    25                  Contre :                  Abstention :    2**

**Convention Grandes Ecoles**

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration donne l'autorisation de signer toute(s) convention(s) permettant l'organisation des concours aux Grandes Ecoles session 2019

**Vote :          Pour : 27                  Contre : 0                  Abstention : 0 = Accord à l'unanimité**

**Convention avec l'Aéroclub du Béarn**

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration donne l'autorisation de signer la convention Aéroclub du Béarn pour l'année scolaire 2018-2019

**Vote :          Pour : 27                  Contre : 0                  Abstention : 0 = Accord à l'unanimité**

**Convention à caractère pédagogique**

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration donne l'autorisation de signer toute convention à caractère pédagogique, sur 2018/2019, sans incidence financière et sans mise à disposition de locaux dans le respect du principe de spécialité qui prévaut aux EPLE.

**Vote :          Pour : 27                  Contre : 0                  Abstention : 0 = Accord à l'unanimité**

**Modalités fixant le tarif du remplacement et/ou de compensation d'un bien mobilier ou immobilier dégradé volontairement**

Monsieur Le Proviseur se réserve la possibilité de porter plainte en sus des réparations matérielles.

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration adopte les modalités fixant le tarif du remplacement et/ou de compensation d'un bien mobilier ou immobilier dégradé volontairement. Ces tarifs sont fixés pour l'exercice budgétaire 2019.

**Vote :          Pour : 26                  Contre : 0                  Abstention    0 = Accord à l'unanimité**

PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 06 NOVEMBRE 2018

**II – AFFAIRES FINANCIERES**

**II – 3**

**Règlement du fonctionnement du service de restauration pour l'exercice 2019**

Les représentants des personnels d'enseignement ainsi que les représentants des parents FCPE aimeraient savoir pourquoi et comment la Région conseille des tarifs internat pour les étudiants de CPGE alors qu'elle les impose pour le secondaire. La contribution de la Région est elle identique pour les élèves et les étudiants ?

La question est posée à Monsieur l'Intendant dans l'optique d'avoir une réponse au prochain Conseil d'Administration.

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'Administration adopte le règlement du fonctionnement du service de restauration et hébergement pour l'exercice 2019, ses modalités de fonctionnement et la tarification à destination de l'accueil et l'hébergement des étudiants.

**Vote :            Pour : 25            Contre : 0            Abstention : 1**

**Annulation du voyage à Séville**

L'échange prévu en Avril 2019 pour les élèves de seconde Euro espagnol et voté au Conseil d'Administration du 2 Juillet est annulé car notre partenaire espagnol s'est désisté. Outre le désenchantement des élèves (familles remboursées) et des professeurs organisateurs, il reste un dédit de 7047 euros pour les billets d'avion. Monsieur l'Intendant va essayer de récupérer une partie de cette somme mais avec les low-cost c'est difficile.

**Annulation de l'échange à Burglengenfeld**

En raison du faible nombre d'élèves inscrits avant le Conseil d'Administration, l'échange concernant les secondes LV1 allemand prévu en Décembre 2018 est suspendu en l'état (pas d'incidence financière pour l'instant).

**DBM : Prélèvement sur le fond de roulement**

Monsieur l'Intendant demande l'autorisation de prélever 25547 euros sur le fond de roulement pour faire face à des dépenses non budgétées comme l'annulation du voyage à Séville ou le remplacement des grilles des hottes à la restauration.

Madame la représentante de la Région précise que le fond de roulement restera dans les normes malgré cette ponction.

Profitant de cette question budgétaire, les représentants des élèves redemandent l'accès à une photocopieuse au CDI et souligne que certains étudiants de CPGE (Lettre Sup) ont de nombreuses photocopies obligatoires à faire.

Monsieur le Proviseur leur suggère de passer par une association avec la MDL pour obtenir des tarifs préférentiels mais le lycée ne les prendra pas en charge.

Sur le rapport du chef d'établissement, le Conseil d'Administration adopte la proposition de prélèvement sur fonds de roulement pour un montant global de 25547€.

**Vote :            Pour : 20            Contre : 0            Abstention : 3**

PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 06 NOVEMBRE 2018

**II – AFFAIRES FINANCIERES**

**II – 4**

**GRETA SUD AQUITAINE**

**Recrutement des personnels de droit public**

Sur le rapport du chef d'établissement le Conseil d'Administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public : personnels administratifs / personnels d'enseignement.

**Vote :**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 8**



PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 06 NOVEMBRE 2018

III – PERSONNEL

III – 1

Questions diverses

Les représentants des personnels non enseignants attirent l'attention du Conseil d'Administration (déclaration annexée) sur la faiblesse de certains moyens en personnel qui mettent en péril le bon fonctionnement du lycée:

- il manque 1 poste ETP au service de l'intendance
- il n'y a toujours pas de chef de cuisine
- le service de maintenance est passé de 5 à 3 agents et l'électricien doit aussi s'occuper de l'informatique
- La mutualisation de la lingerie ne sera pas compensée (perte estimée à 0,8 ETP)

Un représentant des personnels d'enseignement fait remarquer que la Région investit volontiers en travaux ou matériels mais les emplois de personnel ne suivent pas et sont même détruits, limitant le nombre d'adultes dans les EPLE.

Monsieur le Proviseur indique avoir engagé une démarche auprès de l'autorité académique afin d'obtenir un support de poste supplémentaire pour l'administration.

Monsieur le Proviseur précise, en outre, que la Région a accepté que le poste de chef de cuisine soit revalorisé.

Le recrutement est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur lève la séance à 21h15.

Les représentants des personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux, et des agents techniques territoriaux du lycée Louis Barthou souhaitent attirer l'attention du conseil d'administration sur les moyens en personnels à la rentrée scolaire 2018 :

- **personnels administratifs** – 0.5 poste en moyen provisoire était octroyé à l'établissement, pour l'agence comptable, depuis le rattachement du collège Pierre Emmanuel. De plus, un déficit en poste de 0.46 ETP a été constaté lors de la dernière cotation en personnel.  
A la rentrée 2018, ce 0.5 poste n'a pas été attribué, d'où une situation tendue au service de l'intendance.
  
- **Personnels ATTE** – le chef de cuisine, absent depuis janvier 2018, a obtenu sa mutation pour un autre établissement et n'a pas été remplacé pendant son absence faute de suppléant en capacité d'assurer la fonction de chef de cuisine ou à défaut celle de cuisinier.  
Le poste est vacant à ce jour sans perspective réelle de remplacement, les différents appels à candidature s'étant révélés infructueux. La charge de travail est répartie sur les autres personnels du service de restauration, le technicien en charge de l'encadrement des agents et le service de l'intendance.  
De plus, le service de maintenance se trouve également en difficulté, de 5 agents spécialisés en 2014, le nombre de poste est passé à 3, à ce jour. Sur le poste d'électricien, un nouveau personnel nommé à la rentrée 2018 nécessité d'être formé sur les fonctions d'informatique de premier niveau, d'où également une situation tendue dans ce service.
  
- **La lingerie** – courant 2019, le service de la lingerie sera mutualisé entre plusieurs établissements du secteur de Pau, compte tenu de la mise en service des nouveaux locaux au sein du lycée. La gestion des deux lingères et de leur poste étant directement rattachée au service de la région, ces dernières travailleront pour le lycée Louis Barthou au même titre que pour les autres établissements.  
Cependant, actuellement, les tâches accomplies par les lingères pour le lycée Louis Barthou sont estimées à 0.80 ETP et ne seront pas compensées – gestion du trousseau des agents, du linge de l'internat... Donc également une perte en dotation de poste.

Pau, le 5 novembre 2018

**COMPOSITION DES DIFFERENTS CONSEILS, COMITES et COMMISSIONS 2018-2019**  
**LYCEE LOUIS BARTHO PAU**

COMMISSIONS	Membres de droit ou personnes qualifiées	Parents d'élèves	Elèves	ATSS ATTE	Enseignants
<b>Commission Permanente : 12 membres</b> Instruction des dossiers à caractère pédagogique ou éducatif touchant la structure de l'établissement (Ex : projet établissement, DGH, organisation du temps scolaire, orientation, Vie scolaire, voyages)	ROTTIER Eric GIRAUD Patrick TSJOEN Jean Marc CHERET Pierre	<u>Titulaires : 2</u> PUCHEU Philippe BOROCCO Isabelle <u>Suppléants : 2</u> DE NODREST Stéphane GOBERT Baudouin  <i>Scrutin proportionnel au plus fort reste</i>	<u>Titulaires : 2</u> DELGROIX Victor LAPRUN Léon <u>Suppléants : 2</u> LESCANNE Léonie IMMERECHTS Lilah  <i>Scrutin proportionnel au plus fort reste</i>	<u>Titulaire : 1</u> ERTAURAN VERITE Marianne <u>Suppléant : 1</u> DA COSTA Stéphane  <i>Scrutin uninominal à un tour</i>	<u>Titulaires : 3</u> BRUNEAU Laurent REDER Alain ETCHANCHU Corinne <u>Suppléants : 3</u> JARRY Catherine FERREIRA Sandrine SEIMBILLE François <i>Scrutin proportionnel au plus fort reste</i>
<b>Conseil de discipline : 14 membres</b> Instruction de dossier d'élèves pour prononcer des sanctions et mesures à leur rencontre	ROTTIER Eric GIRAUD Patrick TSJOEN Jean Marc GUILHAUMAUD Christophe	<u>Titulaires : 2</u> MARTINEZ Fabrice MAYSONNAVE Nathalie <u>Suppléants : 2</u> ESTAVOYER François FARRENG Isabelle  <i>Scrutin proportionnel au plus fort reste</i>	<u>Titulaires : 3</u> LOPES Eva RICO Caroline MARTIN-MINVIELLE Adrien <u>Suppléants : 3</u> CEPPARO Camille PEYRAS Antonin ARCANUTHURRY Alexandre  <i>Scrutin proportionnel au plus fort reste ( déjà élus)</i>	<u>Titulaire : 1</u> COUVREUR Xavier <u>Suppléant : 1</u> ERTAURAN VERITE Marianne  <i>Scrutin uninominal à un tour</i>	<u>Titulaires : 4</u> ZERONIAN Brigitte PUZILLOUT Anne Marie JARRY Catherine SEIMBILLE François <u>Suppléants : 4</u> PECUNIA Eva BELLOQC Thierry FERREIRA Sandrine GIRAUD Christian <i>Scrutin proportionnel au plus fort reste</i>
<b>Conseil pédagogique :</b> Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires.	ROTTIER Eric BUSUTTIL Antoine GIRAUD Patrick	<del>Titulaires : 2 BLANCHI OLIVARES Sandra FARRENG Isabelle Suppléants : 2 REMAUD Elisabeth GOBERT Baudouin</del>	<del>Titulaires : 2 LESCANNE Léonie JAUREGUBERRY Léo Suppléants : 2 LAPRUN Léon LASSALLE ASTIS Clémence</del>	<del>Titulaire : 2 DA COSTA Stéphane COUVREUR Xavier Suppléant : 2 DROGNON Cindy WOJICHOVSKI Pascal</del>	<del>Il réunit au moins un PP de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire et un CPE.</del>
<b>Comité d'Hygiène et de Sécurité :</b> Veille au bon respect des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité	ROTTIER Eric BUSUTTIL Antoine TSJOEN Jean Marc JEANTON Muriel AUGER Martine CHERET Pierre	<u>Titulaires : 2</u> BLANCHI OLIVARES Sandra FARRENG Isabelle <u>Suppléants : 2</u> REMAUD Elisabeth GOBERT Baudouin	<u>Titulaires : 2</u> LESCANNE Léonie JAUREGUBERRY Léo <u>Suppléants : 2</u> LAPRUN Léon LASSALLE ASTIS Clémence	<u>Titulaire : 2</u> DA COSTA Stéphane COUVREUR Xavier <u>Suppléant : 2</u> DROGNON Cindy WOJICHOVSKI Pascal	<u>Titulaires : 2</u> DUBROCA Véronique REDER Alain <u>Suppléants : 2</u> RIOU Sandrine BRUNEAU Laurent

COMMISSIONS	Membres de droit ou personnes qualifiées	Parents d'élèves	Elèves	ATSS ATTE	Enseignants
<b>Commission éducative : 9 membres</b> se réunit pour des mesures d'accompagnement ou de réparation pour des incidents impliquant un ou plusieurs élèves ainsi que pour assurer un suivi des mesures engagées au titre de la responsabilisation.	GIRAUD Patrick JEANTON Muriel Une infirmière	<u>Titulaires : 2</u> ESTAVOYER François DALBIES Marie Pierre <u>Suppléants : 2</u> MARTINEZ Fabrice GOBERT Baudouin	<u>Titulaires : 2</u> IMMERECHTS Lillah LESCANNE Léonie <u>Suppléants : 2</u> LASSALLE ASTIS Clémence LOUET Jeanne		<u>Titulaires : 2</u> ZERONIAN Brigitte KHERBOUCHE Isabelle <u>Suppléants : 2</u> FOULON François RIOU Sandrine
<b>Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté</b> Contribue à l'éducation à la citoyenneté Prépare le plan de la prévention de la violence Définit le programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques	ROTTIER Eric GIRAUD Patrick ROQUES Marylis AUGER Martine COUDOUGNES Martine DANAN Gilbert CHERET Pierre	<u>Titulaires : 3</u> REMAUD Elisabeth GATEBLED Michel MAYSONNAVE Nathalie <u>Suppléants : 3</u> BLANCHI OLIVARES Sandra MARCHAND Marie Laure GOBERT Baudouin	<u>Titulaires : 2</u> LASSALLE ASTIS Clémence PERRET LABRUQUERE Louis <u>Suppléants : 2</u> LESCANNE Léonie LEPERE Sophie	<u>Titulaires : 2</u> COUVREUR Xavier DROGNON Cindy <u>Suppléants : 2</u> DA COSTA Stéphane ERTAURAN VERITE Marianne	<u>Titulaires : 2</u> JARRY Catherine PUZILLOUT Anne Marie <u>Suppléants : 2</u> RIOU Sandrine DUBROCA Véronique
<b>Conseil de la Vie lycéenne</b> Le CVL est composé pour partie de lycéen(ne)s qui ont une voix délibérative et de représentants des personnels et des parents d'élèves. Le CVL est consulté sur toutes les questions relatives au fonctionnement du lycée.	ROTTIER Eric BUSUTTIL Antoine GIRAUD Patrick	<u>Titulaires : 2</u> DUMONT Claire MAYSONNAVE Nathalie <u>Suppléants : 2</u> DE NODREST Stéphane DALBIES Marie Pierre	<u>Titulaires : 10</u> PERRET LABRUQUERE Louis PERRUT Lou MARTIN Clotilde LEPERE Sophie LAPRUN Léon LESCANNE Léonie PEREZ ESCOFET Baptiste MAYSONNAVE Pauline VIGNAU Arielle JAUREGUIBERRY Léo	<u>Titulaires : 3</u> ERTAURAN VERITE Marianne COUVREUR Xavier DROGNON Cindy <u>Suppléants : 3</u> DA COSTA Stéphane REVEL Céline WOJCIECHOWSKI Pascal	<u>Titulaires : 5</u> ZERONIAN Brigitte PUZILLOUT Anne Marie GAUTIER Agnès RIOU Sandrine BELLOCQ Thierry <u>Suppléants : 5</u> FOULON François AURIOL Corinne CHARIGNON Cyril SERENA GAEL PETUYA Valérie
<b>Commission d'appel d'offres</b> Elle étudie les appels d'offres passés dans le cadre des marchés publics.	ROTTIER Eric	LAPRUN Léon (T) ESTAVOYER Véronique (T) SEIMBILLE François (T) ERTAURAN VERITE Marianne (T) BOURDAT Marc (T)	PUCHEU Philippe (S) WOJCIECHOWSKI Pascal (S)		
<b>Conseils de classe</b> Ils étudient la scolarité des élèves et étudiants		La désignation des représentants se fera lors d'une réunion prévue à cet effet	Les délégués de classe		Les équipes pédagogiques
<b>Commission fonds social</b>	GIRAUD Patrick ERTAURAN VERITE Marianne GUILHAUMAUD Christophe MOUREU Française				